

Direzione di l'Amministrazione Generale
Direction de l'Administration Générale

Le 18 mars 2026,

**ARRETE N°2026/098 PORTANT DESIGNATION DES PRESIDENTS DES BUREAUX DE VOTE POUR
LES ELECTIONS MUNICIPALES (2^{ème} TOUR)**

Le Maire,

Vu le Code électoral et notamment ses articles R. 40, R.41, R. 42 et R.43 ;

Vu le Décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs:

Vu l'arrêté Préfectoral N°2B-2025-08-29-0004 en date du 29 août 2025 portant institution et fixant le périmètre des bureaux de vote dans les communes du département de la Haute-Corse à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

Considérant qu'il appartient au maire de désigner les présidents des bureaux de vote de la commune de Bastia pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 ;

Considérant l'empêchement de certains élus, conseillers municipaux, sollicités dans l'ordre du tableau par mail du 18 février 2026 ;

ARRETE

Article 1 : Les présidents des bureaux de vote de la commune de Bastia pour les élections municipales du dimanche 22 mars 2026, sont désignés comme suit :

1^{er} Bureau-Ancienne Mairie (salle rez-de-chaussée)

SAVELLI Pierre

2^{ème} Bureau-Institut Régional d'Administration (hall d'entrée)

POLISINI Ivana

3^{ème} Bureau-Ecole Modeste Venturi

LACAVE Mattea

4^{ème} Bureau-Maison du Combattant

NATALI Joséphine

5^{ème} Bureau-Collège Simon Vinciguerra

STROMBONI Marie

6^{ème} Bureau-Bibliothèque étude Tommaso Prela

COLOMBANI Carulina

7^{ème} Bureau-Hôtel de Ville

LINALE Serge

8^{ème} Bureau-Ecole Primaire Annonciade Jean Toussaint Desanti (salle polyvalente)

De GENTILI Emmanuelle

9^{ème} Bureau-Ecole Primaire Annonciade Jean Toussaint Desanti bis (salle du réfectoire)

GRASSI Didier

10^{ème} Bureau-Ecole Georges Charpak

MORISON Jean Claude

11^{ème} Bureau-Hôtel de Ville bureau administratif

PIPERI Linda

12^{ème} Bureau-Ecole de Cardu

TIMSIT Christelle

13^{ème} Maison des Associations

PAOLI Jean-François

14^{ème} Bureau-Maison du Centre Ancien

VIVARELLI MARI Jérôme

15^{ème} Bureau- Ecole Primaire Campanari

FILIPPI Françoise

16^{ème} Bureau- Groupe scolaire (garderie) Joseph Calloni

MATTEI Mathilde

17^{ème} Bureau-Groupe Scolaire (salle CLSH) Joseph Calloni

LUCCIONI Don Petru

18^{ème} Bureau-Groupe Scolaire Charles Andrei (salle de motricité)

ORSINI SAULI Laura

19^{ème} Bureau- Maison des Quartiers Sud (salle de l'espace cyber base)

FABIANI François

20^{ème} Bureau-Maison des Services Publics (rez-de-chaussée)

DASSIBAT Franck

21^{ème} Bureau-Groupe Scolaire François Amadei (hall d'entrée accès cantine)

SAVELLI Joseph

22^{ème} Bureau- Groupe Scolaire François Amadei bis (hall d'entrée accès cour)

TIERI Paul

23^{ème} Bureau- Groupe Scolaire René Subissi

GIANNINI Anthony

24^{ème} Bureau- Groupe Scolaire Marie Reynoard (salle de motricité)

PIERI Pierre

25^{ème} Bureau- Groupe Scolaire A.B. Defendini (salle de psycho motricité)

DEL MORO Alain

26^{ème} Bureau-Groupe Scolaire A.B. Defendini (école maternelle)

COLOMBANI Louis

27^{ème} Bureau de rattachement dérogatoire – Hôtel de Ville

GUIDICELLI Lauda

28^{ème} Bureau – Ecole Annonciade Jean Toussaint Desanti ter

CALENDINI Jean Paul

29^{ème} bureau – Groupe Scolaire Amadei ter

GRAZIANI Antoine

Article 2 : Le présent arrêté, dont un exemplaire sera mis à disposition de chaque bureau de vote le dimanche 22 mars sera diffusé et publié partout où besoin sera.

Le Maire

Pierre SAVELLI


Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr